

Réf: Dossier N° 156946

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE CHANEL - CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan; cocody angré; petro-ivoire, Lot 13, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/10/ 2022, et enregistrés au CEPICI le 04 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE CHANEL - CI »

Objet : Aménagement, foncier, commerce général, import-export, prestation de service et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan; cocody angré; petro-ivoire, Lot 13, Ilot 01

Dirigeant(s) : M GNANZOU GEORGES IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10323 du 07/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°60447/GTCA/RC/2022 du 07/11/2022

